

13/05/2016



Projet "PNTH Terre en action"

Informations générales

Titre du projet (FR) : Citoyens et acteurs du territoire "Parc naturel transfrontalier du Hainaut" : des patrimoines transfrontaliers à préserver, un territoire à vivre
Acronyme : PNTH Terre en action
Thématique / Priorité : Développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers

Opérateur Chef de File

Entité juridique : Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Forme juridique : Syndicat mixte
Versant : France (Valenciennes)
Adresse : Maison du Parc Le Luron
Adresse : Rue Notre Dame d'Amour
Numéro : 357
Code postal : 59230
Ville : SAINT-AMAND-LES-EAUX
Pays : France
Téléphone : +33 (0) 3 27 19 19 70
Fax : +33 (0) 3 27 19 19 71
GSM :

Site web : www.pnr-scarpe-escaut.fr

Adresse (2) :
Adresse (2) :
Numéro (2) :
Code postal (2) :
Ville (2) :
Pays (2) :

Asujetti à la TVA : Non
Numéro de TVA :
Numéro de compte FEDER : FR4030001008550000G05002508

Responsable juridique : MICHEL LEFEBVRE (PRESIDENT)
Responsable du projet : Corinne TOMCZAK (Directrice-adjointe)
Responsable financier : Fabien CAPPELLE (Responsable financier)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

3.5.152



Projet "PNTH Terre en action"

Français

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) est un opérateur historique du programme Interreg depuis les années 90. Labellisé Parc naturel régional, il dispose d'une Charte 2010-2022 (stratégie opérationnelle) reconnue par l'Etat français et contractualisée avec l'ensemble des collectivités de son territoire. Il représente donc une structure de référence à la fois pour les thématiques concernées par le projet et agissant en coordination avec de multiples partenaires (collectivités territoriales, locales, acteurs et gestionnaires locaux, associations).

Le PNRSE a été chef de file du projet FW 4.2.4. Interreg IV « Vers une nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) Faisabilité d'une structure transfrontalière de gestion du PNTH ». Le PNRSE a une longue expérience de gestion administrative, financière et de projets dans le cadre des programmes européens (Interreg, Feder, Leader) et de coordination en tant que chef de file.

Avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE), l'intégration transfrontalière des actions conduites a permis de développer ses rôles d'expert, de pilote, de garant, d'assemblier et d'animateur dans la mise en oeuvre du projet de territoire du PNTH. Par ses approches transversales, il contribue à mobiliser, à décloisonner les savoirs et les savoir-faire des acteurs locaux et des habitants. Il a développé une capacité à faire agir ensemble, en faveur du territoire, avec ceux qui l'habitent, autour de projets concrets.

A titre d'exemple :

- Structuration et qualification de l'offre d'éducation au territoire avec les acteurs éducatifs du territoire transfrontalier
 - Mise en oeuvre et accompagnement d'opération visant à sensibiliser les habitants en les faisant agir : chantiers nature, espaces action-nature, parrainage de paysages,
 - Pilotage de projets fédérateurs (Mine d'art en Sentier 2011-2012 : 50 acteurs engagés, 2000 habitants mobilisés, 10000 visiteurs ; Nos p'tites Fabriques d'ici 2014 sur les zones humides), pour un changement de regards sur le territoire, une contribution active d'acteurs relais et un changement d'image (attractivité touristique).
- Ces acquis d'expériences permettent aujourd'hui d'envisager un déploiement significatif de la mobilisation des habitants du PNTH.

-FR-

Opérateur associé #1

Entité juridique : SITURV (SCoT du Valenciennois)

Forme juridique : Syndicat mixte

Versant : France (Valenciennes)

Adresse : rue du Président Lécuyer - Z.I.

Adresse : BP n°12

Numéro : 4

Code postal : 59880

Ville : SAINT-SAULVE

Pays : France

Téléphone : +33 (0) 3 27 45 21 25

Fax : +33 (0) 3 27 45 63 08

GSM :

Site web : www.scot-valenciennois.fr

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Assujetti à la TVA :

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER :

Responsable juridique : ANNAIC GODEL (CHARGE DE MISSION)

Responsable du projet : ANNAIC GODEL (CHARGE DE MISSION)

Responsable financier : ANNAIC GODEL (CHARGE DE MISSION)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Depuis 2014, les élus du Valenciennois portent un projet de territoire : le Schéma de Coherence Territoriale (SCoT). Il s'appuie sur 7 principes fondamentaux en faveur du développement durable du territoire et du mieux vivre ensemble. En outre, la diversité des paysages et des milieux naturels et agricoles qu'il possède, est un atout à forte valeur ajoutée jouant un rôle fondamental dans l'attractivité et l'image du Valenciennois.

Près de 50% du territoire SITURV est couvert par le PNTH dont l'application de la Charte approuvée en 2010 passe par la mise en oeuvre du SCoT. Un de ses objectifs est de renforcer le rôle de la Charte du Parc en accompagnant, en traduisant ses orientations afin de maintenir l'équilibre fragile entre espace habité, patrimoine naturel, paysager et agricole.

Fin 2014, les élus du SITURV ont également approuvé le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2013-2023. Véritable document de référence, il définit la politique globale des déplacements pour 10 ans, il assure la mise en oeuvre d'actions coordonnées avec l'ensemble des partenaires acteurs de la mobilité. Il couvre le valenciennois. Les compétences liées à la mobilité et à l'aménagement du territoire s'articulent aujourd'hui au sein d'une même structure : le SITURV.

Les structures du PNTH et du SITURV sont porteuses de projets de territoire cohérents, transversaux et globaux : la charte du Parc, le Plan Climat du PNR et de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, le SCoT du Valenciennois, le Plan des Déplacements Urbains. Chacun à leur échelle, ils concourent à de nombreux objectifs partagés dans les domaines environnementaux, paysagers et d'accessibilité du territoire. De nombreuses passerelles existent entre les réflexions, et la mise en oeuvre des projets se fait au travers de partenariats.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place sur les thématiques environnementales et paysagères parmi lesquelles on peut citer la réalisation d'une occupation du sol diachronique de 1971 à 2009 portée par 3 partenaires dont le SCoT du Valenciennois et le PNR Scarpe-Escaut ou encore le projet Interreg IV DOSTRADE sur la Vallée de l'Escaut.

A travers le projet proposé, il est essentiel de développer les coopérations avec les territoires voisins. 14 communes du territoire sont frontalières. Renforcer l'attractivité du territoire et valoriser le cadre de vie sont des objectifs partagés.

Opérateur #2

Entité juridique : CRIE de Mouscron / COOPTIC

Forme juridique : Asbl

Versant : Wallonie (Mouscron)

Adresse : Rue de la veillerie

Adresse :

Numéro : 135

Code postal : 7700

Ville : MOUSCRON

Pays : Belgique

Téléphone :

Fax :

GSM : +32 (0) 483 67 93 20

Site web : <http://www.coop-tic.be/>

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Asujett à la TVA : Non

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER : BE50 5230 8047 5218

Responsable juridique : MICHEL FRANCEUS (PRESIDENT)

Responsable du projet : GATIEN BATAILLE (COORDINATEUR)

Responsable financier : GATIEN BATAILLE (COORDINATEUR)

Autre collaborateur 1 : PHILIPPE DE SAINT LOUVENT (FORMATEUR ANIMATEUR)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Coop-tic Belgique est porté par le CRIE de Mouscron asbl et découle d'un projet Européen de Transfert d'innovation nommé www.coop-tic.eu soutenu par le Fond Européen Leonardo Da Vinci - Programme européen pour l'Éducation et la Formation Tout au Long de la Vie et la Wallonie. Il s'inscrit dans un réseau européen de structures visant à favoriser la ré-émergence des pratiques coopératives et de production de biens communs dans nos associations, nos structures... notre société.

Coop-tic Belgique/CRIE de Mouscron propose un catalogue de formations (courtes, longues, sur mesure...) autour des réseaux, des usages et outils du web 2.0 au service de la coopération. Ces formations se dispensent tant en Wallonie qu'en France.

Ces cours, sous licences libres et construits autour de wikis, visent à autonomiser les apprenants et s'inscrivent dans une démarche de co-construction des savoirs.

Plus précisément leurs domaines d'intervention sont :

- L'accès à l'autonomie : l'accompagnement de Coop-tic est destiné à faire grandir en autonomie vis-à-vis des nouveaux outils pour coopérer ;

- La promotion des logiciels libres : autant que faire se peut, Coop-tic utilise des logiciels libres et reverse tout développement spécifique dans le bien commun ;

- La place de la personne : l'outil coopératif en soi est un leurre, tout outil le devient lorsqu'il est dynamisé par un animateur et au service d'un collectif souhaitant coopérer. Pour ces collectifs, il existe plusieurs niveaux de maturité. Coop-tic accompagne cette progression en fournissant outils et techniques d'animations ad-hoc ;

- L'application en interne de tout ce qui est promu à l'externe : des outils informatiques à la prise de décision, de l'autonomie au développement durable...

En s'appuyant sur ces nouveaux outils, ces nouvelles façons de faire, il sera donc possible d'offrir aux citoyens des processus d'engagement à géométrie variable facilitant ainsi la participation et par rebond une nouvelle forme d'adhésion aux actions de préservation du territoire.

Opérateur #3

Entité juridique : Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl

Forme juridique : Commission de gestion

Versant : Wallonie (Tournai)

Adresse : Rue des Sapins

Adresse :

Numéro : 31

Code postal : 7603

Ville : BON-SECOURS

Pays : Belgique

Téléphone : +32 (0) 69 77 98 70

Fax : +32 (0) 69 77 98 11

GSM : +32 (0) 484 19 03 81

Site web : www.plainesdelesaut.be

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Assujéti à la TVA : Non

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER : BE55 3701 1339 8444

Responsable juridique : REINOLD LEPLAT (DIRECTEUR)

Responsable du projet : VALERIE VANOUDEWATER (CHARGÉE DE MISSION)

Responsable financier : ANNE-LISE ZENONI (CHARGÉE DE MISSION)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) a été le chef de file du projet Interreg IV FW 4.1.4. « Parc naturel transfrontalier du Hainaut : la gestion commune du projet de territoire transfrontalier ». Ce projet a été désigné comme projet stratégique 2011 sur le programme France-Wallonie-Vlaanderen.

Il a également été opérateur de 2 autres projets Interreg IV : FW4.2.4. « Vers une nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) - Faisabilité d'une structure transfrontalière de gestion du

PNTH » et Tri 4.1.3. « Dostrade ».

Le PNPE a donc une longue expérience de gestion administrative et financière de programmes européens, ainsi que de coordination en tant que chef de file.

D'autre part, le PNPE, avec son homologue le PNRSE, a fait l'objet en 2013 d'une certification « Transboundary Parks » délivrée par la Fédération européenne EUROPARC.

Reconnu depuis 1996, le PNPE s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et a l'habitude de travailler en partenariat. Il s'appuie sur un nouveau Plan de gestion 2013-2022, soit un document stratégique qui repose sur un diagnostic et définit les orientations du territoire pour les 10 prochaines années.

En matière de gestion de projets, tant sur le plan administratif que comptable, le PNPE a donc une grande expérience. L'habitude de travailler en partenariat lui permet d'envisager la coordination et la gestion d'un portefeuille de projet.

Avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE), l'intégration transfrontalière des actions conduites a permis de développer ses rôles d'expert, de pilote, de garant, d'assemblé et d'animateur dans la mise en oeuvre du projet de territoire du PNTH.

Par ses approches transversales, il contribue à mobiliser, à décloisonner les savoirs et les savoir-faire des acteurs locaux et des habitants. Il a développé une capacité à faire agir ensemble, en faveur du territoire, avec ceux qui l'habitent, autour de projets concrets, comme la Quinzaine du goût, les écoles nature et éco-citoyennes, les activités grand public organisées en collaboration avec différents acteurs du territoire,...

Selon le décret relatif aux Parcs naturels, les parcs naturels wallons visent notamment à assurer la valorisation du patrimoine naturel et paysager, encourager le développement durable sur leur territoire, informer et éduquer le public, expérimenter de nouveaux modes de gestion de l'espace rural...

Opérateur #4

Entité juridique : Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Forme juridique : Association

Versant : France (Lens)

Adresse : Carreau de Fosse

Adresse : Rue du Tordoir-BP 16

Numéro : 9/9 bis

Code postal : 62590

Ville : OIGNIES

Pays : France

Téléphone : +33 (0) 3 21 08 72 72

Fax : +33 (0) 3 21 08 72 70

GSM : +33 (0) 6 08 56 26 91

Site web : www.missionbassinminier.org

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Asujetti à la TVA : Non

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER : FR7616275002000810362189020

Responsable juridique : CATHERINE BERTRAM (DIRECTRICE)

Responsable du projet : GILLES BRIAND (DIRECTEUR D'ETUDES)

Responsable financier : ANNE-SOPHIE MARTINOWSKI (COMPTABLE)

Autre collaborateur 1 : CYRILLE DAILLIET (CHARGE DE MISSION)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

La Mission Bassin Minier Nord - Pas-de-Calais (MBM) est un outil d'ingénierie de développement et d'aménagement du territoire pour appuyer la mise en oeuvre d'un programme global de reconstruction urbaine, sociale, économique et écologique du bassin minier. Cette création faisait suite au Livre Blanc de la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM), qui avait mobilisé près de 1 000 décideurs, acteurs politiques, économiques, universitaires et associatifs de la région. En articulation étroite avec les 7

intercommunalités du bassin, elle apporte son concours au montage de grands projets structurants, à l'aménagement urbain durable du territoire, au développement et à la valorisation du patrimoine minier bâti, naturel, culturel... Elle encourage partenariats et approches concertées à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille (AML), à l'échelle européenne ou encore internationale.

Depuis 2013, elle est officiellement désignée pour être la structure partenariale de gestion du prestigieux Label UNESCO attribué au Bassin Minier Nord-Pas de Calais, le 30 juin 2012, inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre de "Paysages culturels Evolutifs". Avec BMU, la MBM a porté pendant 10 années de la candidature les travaux techniques de recensement, d'élaboration des critères, de cartographies du périmètre du Bien et de sa zone-tampon et du schéma de développement patrimonial qui aboutira au Plan de gestion du Bien. La mise en oeuvre du Plan de gestion est appliquée par MBM qui engage des chantiers neufs liés à la communication, à la médiation et au tourisme, consolide les chantiers existants liés à la protection, la planification et l'aménagement lis aux sites et problématiques "UNESCO", et la coopération internationale.

L'assistance technique de la MBM s'inscrit dans des chantiers thématiques : l'urbanisme durable, le patrimoine (UNESCO), les grands projets structurants, l'observation socio-économique, les transports-déplacements, l'environnement et les risques, la Trame verte et bleue du bassin minier, la coopération internationale et les programmes européens, la communication et la promotion du territoire. Afin de favoriser la connaissance et l'appropriation du patrimoine minier, la MBM a développé un savoir-faire et une expertise dans la conception et l'organisation d'événements à destination du grand public.

Opérateur #5

Entité juridique : Espace Environnement

Forme juridique : Asbl

Versant : Wallonie (Charleroi)

Adresse : Rue de Montigny

Adresse :

Numéro : 29

Code postal : 6000

Ville : Charleroi

Pays : BE

Téléphone : +32 (0) 71 30 03 00

Fax : +32 (0) 71 30 06 78

GSM :

Site web : www.espace-environnement.be

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Asujetti à la TVA : Partiellement

Numéro de TVA : BE 0416116340

Numéro de compte FEDER : BE34 5230 8005 5690

Responsable juridique : Pierre CALLEWIER (Président)

Responsable du projet : ALEXANDRA VANDEN EYNDE (RESPONSABLE DE PROJET)

Responsable financier : Gracia TORNERO (Gestionnaire financière)

Autre collaborateur 1 : LINE FRANCOIS (CHARGÉE DE MISSION)

Autre collaborateur 2 : Anne TIMMERMANS (Chargée de mission (Secrétaire générale adjointe))

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Espace Environnement met à disposition une équipe pluridisciplinaire de plus de 45 personnes spécialisées dans des domaines aussi divers que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la mobilité, le patrimoine, l'environnement, la prévention des déchets ou la santé.

Espace Environnement est reconnu depuis plus de 30 ans comme un organisme pluraliste et indépendant.

organisateur neutre de la concertation et de la participation des acteurs des territoires sur l'ensemble des thématiques du cadre de vie.

Tant en France qu'en Belgique, Espace Environnement accompagne, formule des recommandations stratégiques et opérationnelles, sensibilise et forme, conduit des études de cas, capitalise les retours d'expérience et bonnes pratiques, constitue, anime et évalue le fonctionnement de réseaux multi-acteurs. Espace Environnement a déjà participé à de nombreux projets Interreg et possède l'expérience des projets transfrontaliers et de la participation transfrontalière.

Ces savoir-faire seront transférés de manière intéressante dans le cadre de ce projet.

Hormis ces compétences en matière participative, l'ensemble des projets menés par l'équipe interdisciplinaire d'Espace Environnement visent l'amélioration du cadre de vie et sont en adéquation avec les objectifs de valorisation des patrimoines paysagers et bâti sur le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

Parmi les références dans ce domaine :

- Le projet Interreg II et III "Beauregard" de valorisation du patrimoine paysager et urbanistique et architectural, en Val de Sambre ;

- La conception et la mise en oeuvre participative de nombreux réseaux de jardins partagés, dont le réseau Jacquady à Charleroi ;

- La création de nombreux outils de sensibilisation aux patrimoines locaux produits en collaboration directe avec les associations : « Nirmy, pas à pas », "L'Histoire de Monceau sur sambre, à travers ses façades", "Au gré de la Haute-Sambre : sur les traces du patrimoine industriel transfrontalier».

Opérateur associé #6

Entité juridique : Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

Forme juridique : Syndicat mixte

Versant : France (Lille)

Adresse : 6 rue du Bleu Mouton

Adresse :

Numéro : BP 73

Code postal : 59028

Ville : LILLE

Pays : FR

Téléphone : +33 (0) 0 32 01 28 91 2

Fax : +33 (0) 0 32 01 28 93 9

GSM :

Site web : www.enrx.fr

Adresse (2) : Centre régional de ressources génétiques Nord-Pas de Calais

Adresse (2) : Chemin de la ferme Lenglet

Numéro (2) :

Code postal (2) : 59650

Ville (2) : Villeneuve d'Ascq

Pays (2) : FR

Assujetti à la TVA :

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER :

Responsable juridique : EMMANUEL CAU (PRESIDENT)

Responsable du projet : CORINNE TOMCZAK (DIRECTRICE ADJOINTE)

Responsable financier : PASCAL DELBECKE (RESPONSABLE FINANCIER)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Espaces naturels régionaux (ENRx) dont le siège se trouve à Lille, est une structure publique qui agit au sein des 3 Parcs naturels régionaux, Avesnois, Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut, au Centre régional de ressources génétiques (CRRG) à Villeneuve d'Ascq et à la demande des territoires organisés du Nord-Pas de Calais.

C'est un outil en faveur de l'environnement et de l'aménagement du territoire piloté par les élus du Conseil

régional et des 3 Parcs naturels régionaux. 75% des agents ENRx travaillent en mission permanente dans les trois Parcs et au CRRG. ENRx est financé par la Région Nord-Pas de Calais pour mettre en oeuvre des missions précisées dans une convention d'objectifs triennale.

Le CRRG, centre régional de ressources génétiques est quant à lui une mission spécifique d'Espaces naturels régionaux.

Par ses expériences et son expertise, ENRx participe à la stratégie régionale d'éco-citoyenneté tout au long de la vie, mise en place par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais. Les actions menées ont en effet pour objectif de mobiliser les acteurs des territoires afin d'inciter les citoyens à participer à la préservation de l'environnement et au développement durable.

Opérateur associé #7

Entité juridique : ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Forme juridique : Association Loi 1901

Versant : France (Valenciennes)

Adresse : Chemin des Rignains

Adresse :

Numéro : 1

Code postal : 59199

Ville : Hergnies

Pays : France

Téléphone : +33(0)3 27 25 28 85

Fax : +33(0)3 27 40 27 62

GSM :

Site web : www.adepse-pnr-scarpe-escaut.fr

Adresse (2) :

Adresse (2) :

Numéro (2) :

Code postal (2) :

Ville (2) :

Pays (2) :

Assujetti à la TVA :

Numéro de TVA :

Numéro de compte FEDER :

Responsable juridique : SERGE VAN DER HOVEN (PRESIDENT)

Responsable du projet : ROZENN DAULT (CHARGE DE MISSION)

Responsable financier : ROZENN DAULT (CHARGE DE MISSION)

Quelles compétences et expérience de l'opérateur sont intéressantes pour le projet ?

----- Français -----

Depuis plus de 30 ans l'Association pour le Développement des Equipements du Parc Scarpe-Escaut, à travers deux équipements - le Centre d'Education à l'Environnement d'Armaury (site naturel sensible) et la Maison de la Forêt - aide au montage et à la réalisation de projets portés par les habitants, les associations, les scolaires et acteurs sociaux ... sur les thématiques environnementales du territoire Scarpe -Escaut.

Ses programmes visent notamment à mobiliser la population locale pour une meilleure prise en compte de la richesse biologique et culturelle du territoire et faire partager les savoirs et savoirs faire de ses habitants.

Quelques exemples :

-« les Sentinelles du Jard » - élaboration d'un programme de manifestations (randonnées pédestres ou cyclistes, exposition, sorties nature) pour sensibiliser la population à l'histoire commune, au suivi de l'évolution de la biodiversité, et de l'intérêt des zones humides.

-Ou encore « Pays noir, pays vert » - Programme co-construit avec les associations locales pour faire redécouvrir le passé minier et l'évolution des paysages ; expositions temporaires, animations gratuites à destination des habitants des communes proches du site d'Armaury, balade nocturne contée.

Antécédents du projet et synergies

Programme INTERREG IV FWVL

(1) Si oui, intitulé(s) du/des projet(s) financé(s)

----- Français -----

Projet n°FW 4.1.4. Parc naturel transfrontalier du Hainaut : la gestion commune du projet de territoire transfrontalier.

Projet n°FW 4.2.4 "Vers une nouvelle gouvernance du Parc naturel transfrontalier du Hainaut"

Autres programmes INTERREG

(2) Si oui, intitulé(s) du / des programme(s) INTERREG et du/des projet(s) financé(s)

----- Français -----

Autres Fonds Européens (2014-2020)

(3) Si oui, intitulé(s) du/des fond(s) Européen(s) et du/des projet(s) financé(s)

----- Français -----

Évolution(s) du nouveau projet présenté dans le cadre d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen (notamment en termes de partenariat, de zone géographique, de thématique, d'objectifs poursuivis, ...):

----- Français -----

Le parc wallon des Plaines de l'Escaut et le parc français Scarpe Escaut se sont engagés depuis plusieurs années dans la construction d'un projet transfrontalier qui s'appuie notamment sur les richesses naturelles et paysagères du territoire. Cette coopération s'est traduite par la création du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut (PNTH), l'élaboration de documents cadre à l'échelle de ces enjeux transfrontaliers (charte de parc et plan de gestion), la conduite d'actions à l'échelle transfrontalière et l'existence d'un Bureau transfrontalier qui associe élus belges et français.

Les réflexions menées avec les élus autour de la gouvernance transfrontalière du PNTH et de la création d'une structure juridique dans le cadre du précédent programme Interreg se poursuivent. L'ensemble de ces jalons franchis autour du projet transfrontalier PNTH a mis en évidence la nécessité d'élargir la prise de conscience de ces richesses transfrontalières, de mobiliser autour du projet transfrontalier les acteurs belges et français autres que les deux parcs et de renforcer les moyens d'agir des habitants pour faire

apprécier, partager la connaissance, valoriser et faire vivre ces patrimoines. Ces orientations s'inscrivent dans le troisième scénario de l'étude sur la construction juridique du PNTH.

Le projet prévoit-il de développer des synergies avec d'autres projets FWVL, projets d'autres programmes ou fonds ? Si oui, veuillez préciser lesquels.

----- Français -----

Le projet "Filière AD-T" - Développement d'une filière agroalimentaire durable transfrontalière, a pour objectif de soutenir et d'accompagner les TPE/PME agroalimentaires, belges et françaises, de la zone frontalière, dans leurs démarches de développement transfrontalier, afin de stimuler leur croissance, leur compétitivité transfrontalière, et la création d'emplois dans ce secteur. Afin d'obtenir des résultats durables, le projet entend viser tous les maillons de la filière agroalimentaire: production, transformation, distribution et consommation.

En s'inscrivant dans une démarche de coopération transfrontalière, les opérateurs de ce projet souhaitent répondre aux enjeux actuels auxquels est confronté ce secteur, notamment en termes de développement de l'alimentation durable.

Des synergies seront établies particulièrement en ce qui concerne la mobilisation et la sensibilisation des populations en matière de consommation locale.

Résumé

----- Français -----

Le projet PNTH Terre en action vise à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire autour de leurs patrimoines naturels et paysagers. Les réflexions menées avec les élus autour de la gouvernance transfrontalière du PNTH dans le cadre du précédent programme Interreg ont en effet mis en évidence la nécessité de faire prendre conscience de ces richesses et de renforcer les moyens d'agir des habitants pour valoriser ces patrimoines.

La mise en oeuvre de ce projet implique une coordination et une mobilisation de tous les acteurs du territoire oeuvrant en proximité avec les habitants du territoire: Les 2 Parcs bien sûr mais aussi les communes, intercommunalités, associations, centres sociaux et culturels du territoire, etc.

Le démarrage du projet repose sur un état des lieux des besoins des partenaires pour atteindre cette mobilisation et sur la construction d'une méthode qui sera suivie par le développement d'outils innovants permettant ce travail en réseau (des acteurs et des habitants). Cette première phase permettra aux opérateurs et structures-relais d'engager rapidement des dispositifs impliquant les habitants, désireux de faire évoluer leur cadre de vie.

A l'initiative des 2 Parcs (Scarpe Escaut en France et Plaine de l'Escaut en Belgique) l'ensemble de ces partenaires sera mobilisé pour co-construire de nouvelles solidarités et de multiples formes d'engagement en faveur des paysages et de la biodiversité, en s'appuyant notamment sur les compétences des acteurs éducatifs, sociaux, ou encore des acteurs agissant dans le développement des loisirs et sports de nature.

Cette mobilisation permettra de faire participer d'autres habitants du territoire que ceux déjà engagés dans les actions des Parcs et de leurs réseaux. Elle permettra également de rapprocher les réseaux d'habitants existants. L'élargissement et la mise en réseau de ces habitants - acteurs doit permettre à terme de faciliter l'engagement et l'action des citoyens en faveur de la valorisation du territoire et de ses richesses.

Description

Constat

----- Français -----

Le territoire du PNTH, façonné par la Scarpe et l'Escaut, est un grand réservoir de biodiversité et de richesses naturelles reconnues à l'échelle européenne. Près d'un tiers de la superficie est classée dans le réseau européen Natura 2000. Il est constitué principalement par des forêts, marais, étangs et cours d'eau. Le territoire bénéficie également d'un patrimoine minier unique, classé UNESCO. Ces richesses effacent la frontière. Ce territoire partage les mêmes enjeux, une même stratégie (Charte de Parc pour la France et Plan de Gestion pour la Belgique) et s'est engagé dans la construction d'une gouvernance et d'une organisation transfrontalières. Depuis 2010, les 2 parcs naturels affichent une volonté commune de figurer parmi les premiers parcs naturels transfrontaliers en Europe. Leur certification en tant que « Transboundary Parks » par la Fédération Europarc en 2013 confirme l'intensité de la dynamique transfrontalière.

Toutefois, le caractère rural, périurbain et transfrontalier du PNTH associe une multiplicité d'acteurs, un émiettement des compétences, un manque de partage et un déficit de collaboration qui nuit globalement aux projets initiés sur le territoire et à leur visibilité auprès des habitants.

D'autre part, à travers les collaborations menées depuis plusieurs années, les 2 parcs constatent que la prise de conscience par les habitants de ces richesses et la mobilisation de ces habitants est déterminante pour préserver l'identité du territoire, valoriser les patrimoines, les paysages et des ressources naturelles. En effet, les habitants sont les premiers concernés par leur environnement et cadre de vie. Plusieurs actions ont été menées directement par les 2 parcs avec les habitants, mais cette mobilisation reste limitée en nombre et touche principalement des habitants déjà engagés.

Ce double constat conduit les 2 parcs à proposer la mise en place de nouvelles méthodes adaptées et de travailler sur la base de réseaux et de relais. L'implication des habitants sort du cadre institutionnel habituel et nécessite de la part des opérateurs une nouvelle approche. Il implique de travailler avec et non pour les habitants du territoire.

Réponse

----- Français -----

La mobilisation des habitants ne peut pas se limiter à l'action des 2 parcs. Le projet permettra de structurer et d'affirmer un dispositif à même d'impliquer les habitants et les acteurs relais dans la dynamique du Parc naturel transfrontalier.

Le projet prévoit de s'appuyer sur de nombreux acteurs du territoire pour toucher les habitants. L'importance des réseaux culturels, éducatifs, sportifs et naturalistes du territoire portés par de nombreuses associations, communes et intercommunalités est un atout pour la mobilisation des habitants du territoire.

Il est nécessaire d'apporter un cadre méthodologique de la participation à co-construire (socle commun de coopération, processus d'engagement, évaluation concertée, conditions à réunir pour créer des projets avec et non pour les habitants, médiation éducative et inter-réseaux).

Le projet s'inscrit également dans une démarche pragmatique en mettant en oeuvre des projets qui concernent directement les habitants individuellement mais aussi par des démarches collectives, autour de leurs attentes exprimées ou simplement de leurs envies (appels à projets, initiatives citoyennes, etc.)

L'organisation d'événements transfrontaliers permettra également de valoriser différemment, de manière conviviale, les patrimoines et ressources du territoire, en mobilisant les associations et les acteurs.

Plusieurs objectifs stratégiques seront ainsi poursuivis par le projet :

- la mise en place d'une démarche collaborative partagée avec les acteurs du territoire ciblant la mobilisation des habitants sur les richesses naturelles et paysagères du territoire
- la formation des relais, des ambassadeurs, qui permettront de démultiplier l'action et de l'enrichir
- la mobilisation des citoyens sans distinction de frontière et la mutualisation de leur savoir-faire en leur donnant les moyens d'agir concrètement et collectivement sur leur environnement et leur cadre de vie, leur permettant de devenir ambassadeur et acteur de leur territoire et de son évolution
- favoriser un mieux vivre ensemble par le faire ensemble.

Un acteur-relais peut se définir comme une personne physique volontaire pour participer à la dynamique collective en faveur des paysages et de la biodiversité du PNTH, qu'il contribue à définir et à transmettre en mobilisant à son tour des habitants.

Il s'agit de développer des liens sociaux sur le territoire, une culture commune et de l'attractivité. L'ambition est de renforcer ces liens avec le potentiel humain du territoire transfrontalier.

Plus-value transfrontalière

----- Français -----

Le diagnostic transfrontalier du territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut a permis de mettre en exergue les problématiques communes, les richesses partagées, les enjeux transfrontaliers, les priorités transfrontalières et les interdépendances dans les fonctionnalités transfrontalières tant des écosystèmes, des espaces de vie des habitants, que des paysages ou des ressources naturelles.

La valorisation des patrimoines et la gestion commune des ressources sont les priorités du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, avec la mobilisation et la participation active de ses habitants. Il s'agit pour ce territoire de s'appuyer sur ses ressources pour assurer un développement économique local, lui-même au service d'une préservation et d'une évolution à même de conserver cette identité de parc naturel. Le projet s'inscrit donc pleinement dans la stratégie du programme et vient contribuer aux objectifs définis.

notamment en ce qui concerne l'information et la sensibilisation des habitants, la création d'instruments de gestion commune en matière de préservation des écosystèmes transfrontaliers.

Le projet identifié s'inscrit à une échelle transfrontalière pertinente pour renforcer et contribuer à cette cohésion. Il serait impossible d'atteindre les objectifs poursuivis en ne travaillant que d'un côté de la frontière.

Mais d'autre part, le projet transfrontalier peut ainsi s'appuyer et partager des expertises qui existent de part et d'autre de la frontière, avec des opérateurs qui, malgré leurs expertises, n'ont pas eu l'occasion de contribuer à la stratégie transfrontalière du PNTH. Le projet associe des opérateurs qui ont un rôle majeur en matière d'approche collaborative et participative, ou en matière d'approches thématiques autour de l'évolution des paysages, du cadre de vie, de la biodiversité.

La mise en commun d'outils, le développement de méthodologies adaptées, sur base de l'expertise des différents opérateurs de part et d'autre de la frontière et la mise en relation des porteurs de projets individuels entre eux permettra d'enrichir les actions qui seront mises en oeuvre avec les habitants.

A l'heure actuelle, le manque, voire l'absence d'approche transfrontalière structurée dans ce domaine est un frein à cette dynamique.

Partenariat

----- Français -----

Les nombreuses collaborations tissées au fil des ans entre les 2 parcs naturels (Plaines de l'Escaut et Scarpe-Escau) ont permis d'appréhender à travailler ensemble et à porter des projets en commun, de partager une même sensibilité, approche et vision du territoire.

Les 2 parcs partagent le constat que la mobilisation des habitants est à renforcer pour garantir une mise en oeuvre pérenne du projet de territoire, en s'appuyant sur une démarche collaborative forte. Leurs compétences en matière d'animation et d'approche transversale, de pilotage administratif, financier, et de gestion de projets permettent d'ancrer le projet au sein d'une structure qui mettra en relation objectifs, moyens, indicateurs, évaluation, etc.

Les 2 parcs s'engagent également à mutualiser les moyens d'actions et les ressources humaines nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

La Mission Bassin Minier apportera son expertise en matière d'appropriation des patrimoines et d'organisation d'événements transfrontaliers grand public qui permettront de valoriser de manière différente et conviviale les richesses du territoire.

Espace Environnement est un opérateur spécialisé notamment dans la concertation et la participation des habitants. Il interviendra de manière opérationnelle en apportant son expertise auprès des groupes d'habitants déjà constitués ou des initiatives citoyennes en cours pour les accompagner dans l'animation, le

développement et la mise en oeuvre concrète de leur projet, qu'ils soient français ou belges.

L'ambition étant de travailler de manière collaborative avec de nombreux acteurs du territoire, le CRIE de Mouscron / Coopic, (structure de référence en gestion de projets à dimension participative et collaborative) apportera dans un premier temps aux opérateurs, puis dans un second temps aux partenaires mobilisés dans le cadre du projet, le support méthodologique pour mener à bien ce travail collaboratif en transfrontalier (formation, appui méthodologique, etc.) dans un objectif d'autonomisation.

La mise en oeuvre du projet implique un partenariat beaucoup plus large que les opérateurs qui se sont engagés dans le projet. La démarche s'appuiera pour partie sur les 27 partenaires impliqués dans le pré-projet initial et a vocation à se généraliser auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

Innovation

-----Français -----

Le projet permet d'aller plus loin en organisant de manière collaborative la mise en oeuvre du projet transfrontalier du PNTH, telle qu'elle avait été envisagée dans l'un des scénarios sur la structuration du PNTH. L'objectif de gestion commune des ressources et du territoire du PNTH s'appuie sur une démarche innovante en plaçant les habitants au coeur des dispositifs, dans un rôle d'acteur à part entière. Il s'agit d'expérimenter une nouvelle forme de gouvernance d'un territoire.

Il doit à terme donner aux habitants les moyens d'agir de manière collective et concrète sur leur environnement et leur cadre de vie, en permettant à certains de devenir relais, ambassadeurs, porteurs d'initiatives.

Il doit permettre aux partenaires comme aux habitants du territoire d'être autonomes, de disposer des connaissances et des outils méthodologiques pour mettre en place un projet collaboratif. Il doit permettre à terme aux partenaires et habitants de se sentir et de devenir coresponsables dans le devenir du territoire et la valorisation de ses richesses naturelles, patrimoniales et paysagères.

Les outils collaboratifs et réseaux sociaux offrent l'opportunité d'inventer de nouvelles formes d'engagement adaptées à ces nouvelles pratiques.

Cette forme de professionnalisation des acteurs du territoire aura un effet boule de neige et démultipliera sur les actions menées qui ont parfois de la difficulté à essaimer à une échelle plus large ou à décloisonner leurs compétences. Par cette approche innovante, il s'agit d'ancrer de nouvelles habitudes de travail en associant des compétences différentes, de part et d'autre de la frontière.

Module de travail 1 : Gestion de projet

Responsable : Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Décrire comment se dérouleront les modalités d'organisation, de gestion et de mise en oeuvre envisagées pour une coordination efficace du projet.

-----Français -----

Le pilotage du projet PNTH « Terre en action » se reposera sur 2 niveaux de coordination :

- le comité de pilotage du projet, assuré par le chef de file. Il s'agit d'une instance stratégique de pilotage du projet qui est complémentaire au comité d'accompagnement prévu par le programme Interreg pour l'ensemble des projets

- des « groupes projets » qui organiseront la mise en oeuvre opérationnelle des modules 3 à 6. Les pilotes désignés assureront l'organisation et le fonctionnement de ces groupes projets. Le chef de projet et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut font partie de tous ces modules.

Sous la responsabilité du chef de file, le comité de pilotage (différent du Comité d'accompagnement, ce comité assurera la coordination et le suivi opérationnel des modules du projet) fera régulièrement l'état des lieux des actions engagées dans chacun des groupes projet, consolidera les actions de communication prévues pour garantir leur cohérence et leur bonne complémentarité. Le comité de pilotage organisera la communication interne au projet. Ce comité de pilotage a vocation à s'élargir progressivement lors de la mise en oeuvre du projet à tous les partenaires mobilisés dans le cadre de la démarche collaborative.

Sous la responsabilité des pilotes identifiés, les groupes projets assureront la mise en oeuvre concrète de chaque module et chaque activité. A noter que tous les opérateurs participeront au module 3 pour être formés aux pratiques collaboratives et les appliquer ensuite dans la mise en oeuvre des actions opérationnelles.

Présenter les procédures et instruments de suivi, de monitoring et d'évaluation envisagés pour vérifier l'état d'avancement coordonné du projet et pour intervenir efficacement en cas de retard et/ou d'écart par rapport aux objectifs fixés.

-----Français -----

Le projet PNTH Terre en action fixe des objectifs ambitieux de mobilisation citoyenne et de changement de pratique des acteurs du territoire. Ces objectifs sont notamment identifiés à travers des indicateurs de réalisation et de résultat, qu'il s'agira de suivre.

Ce point sera abordé dans le cadre des comités de pilotage et mobilisera l'ensemble des opérateurs du projet qui contribueront à les renseigner. L'évaluation quantitative et qualitative du dynamisme du projet, de

La diffusion des pratiques, les réalisations concrètes des citoyens individuellement et collectivement seront abordées.

La mise en oeuvre du projet devra tenir compte de ce reporting et le comité de pilotage pourra alors décider d'ajuster le programme initialement prévu pour améliorer la réalisation des objectifs de mobilisation citoyenne et de diffusion des pratiques collaboratives sur le territoire.

La structuration d'un Comité de pilotage et de groupes projet permettra d'assurer un monitoring au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet. Des tableaux de bord seront créés afin de suivre son état d'avancement.

Implication des partenaires. Quels partenaires seront impliqués dans les activités de ce module de travail ? Qui fera quoi ? Comment vont-ils coopérer ?

----- Français -----

Le pilotage et la gouvernance du projet relèvent de la responsabilité du chef de file, qui s'appuiera sur les partenaires du projet et plus particulièrement sur le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. En effet l'objectif est de consolider, à travers ce projet, la gouvernance du PNTH.

Le chef de file se chargera :

- d'organiser, d'animer de préparer le comité de pilotage
- d'assurer la cohérence de la stratégie et des actions de communication
- de gérer administrativement le projet (suivi budgétaire, factures, suivi des modules et appui aux pilotes des groupes de travail sur ce volet)
- d'évaluer, rendre compte de la mise en oeuvre du projet en s'appuyant sur les pilotes des groupes projet
- de coordonner le rapport d'activité en s'appuyant sur les pilotes

Chaque pilote d'un module est fortement impliqué dans la mise en oeuvre des activités. Il aura pour missions :

- d'organiser, d'animer et de préparer les réunions du groupe projet
- de coordonner les activités et leurs calendriers
- de coordonner les actions de communication de son module et participer aux activités de communication transversales
- de mettre en oeuvre certaines activités
- de rendre compte au chef de file
- d'alimenter le rapport d'activités.

Activité 1 : Comité de pilotage du projet

----- Français -----

Cette instance a pour objectif de définir les orientations stratégiques de la mise en oeuvre du projet. Dans ce cadre, seront établis : la cohérence du programme de communication, le calendrier des activités du projet, le suivi des objectifs et l'évaluation des résultats des actions.

Le chef de file assurera le pilotage de cette instance (organisation des réunions, de l'ordre du jour, en concertation avec les opérateurs, les compte-rendus, le suivi budgétaire, etc.)

Ce comité de pilotage se réunira au minimum une fois par semestre, un rythme plus soutenu est à prévoir au démarrage du projet. Dans la mesure du possible, les comités de pilotage seront associés aux comités d'accompagnement.

Tous les opérateurs seront associés à ce comité de pilotage. La communication interne au projet a été détaillée dans le module 2.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

Activité 2 : Groupes projet

----- Français -----

Ces groupes ont pour vocation la mise en oeuvre des actions qui figurent dans les différents modules et activités du projet. Les opérateurs concernés par les groupes projet travailleront à l'organisation opérationnelle et la programmation des différentes activités, la coordination et la répartition des tâches, les aspects administratifs, logistiques et de communication.

Chaque pilote organisera son groupe projet en concertation avec les opérateurs et en assurera le pilotage, l'organisation et l'animation. Il rendra compte à travers la réalisation d'un compte rendu de l'avancement du projet.

Les opérateurs étant impliqués dans bon nombre de modules, une synergie du calendrier des groupes projets sera recherchée.

Les réunions se feront en fonction des besoins.

Liste des partenaires impliqués :

Module de travail 2 : Activités de communication

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)

CRIE de Mouscron / COOPTIC

Commission de gestion du Parc naturel des Prairies de l'Escaut asbl

Mission Bassin Mifner Nord-Pas de Calais

Espace Environnement

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

Date prévisionnelle de démarrage : 01-01-2016

Date prévisionnelle de clôture : 31-12-2019

Responsable : Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Description synthétique de l'action en insistant sur la mise en oeuvre transfrontalière. En ce qui concerne la communication envisagée, il convient de présenter la mise en oeuvre et le calendrier des actions de communication.

----- Français -----

La communication qui accompagnera le projet sera un des leviers de son succès. Il s'agira de faire connaître et reconnaître la plus-value apportée par la collaboration transfrontalière, notamment dans la préservation des patrimoines naturels et paysagers.

La communication suivra trois objectifs :

- un objectif cognitif : faire savoir ce qu'est ce territoire transfrontalier, ses ressources, son patrimoine, et les actions qui y sont menées dans le cadre de ce projet soutenu par Interreg V.
- un objectif affectif : faire aimer, faire apprécier ce qui est fait en transfrontalier
- un objectif comportemental : faire évoluer les comportements des différents acteurs, les mobiliser pour qu'ils intègrent la dimension européenne dans leurs actions de valorisation et de préservation du patrimoine.

Une démarche globale et cohérente de la communication permettra de promouvoir efficacement le projet et de faire connaître la démarche auprès de l'ensemble des partenaires. Tous les opérateurs du projet seront pleinement impliqués dans le processus de mise en place de la communication. Les actions de communication seront organisées à l'échelle transfrontalière. Les 2 parcs prévoient de mutualiser leur communication pour améliorer son impact auprès des publics cibles du projet (habitants et partenaires).

La communication répondra aux enjeux suivants :

- 1/ Faciliter le bon déroulement du projet
- Les actions de communication prévues dans ce cadre débiteront avec le projet et s'enrichiront au fur et à mesure de la démarche collaborative.

- 2/ Faire avancer l'idée que chacun de nous est acteur de son environnement
- Il s'agit de la communication plus opérationnelle liée aux modules 3 à 6 et qui cible de manière privilégiée les habitants du territoire

3/ Valoriser la coopération transfrontalière

L'objectif est de capitaliser la démarche, la méthode et les actions concrètes menées par les habitants dans le cadre du projet. Ce volet assurera la pérennité et la diffusion de cette nouvelle approche sur le territoire et au-delà.

Présenter les actions et les outils de communication correspondants nécessaires pour atteindre les objectifs généraux décrits au point précédent.

----- Français -----

Sur chacune des activités, les actions et outils envisagés sont les suivants :

1/ Faciliter le bon déroulement du projet

Cette activité se concrétisera par :

- une page web des initiatives des opérateurs et des acteurs mobilisés dans le cadre du projet
- l'utilisation d'un agenda partagé pour planifier les activités inscrites dans le projet
- la diffusion des comptes rendus de réunions de mise en oeuvre du projet (comité de pilotage du projet et comité de mise en oeuvre des modules)
- un répertoire qui identifiera les opérateurs et partenaires associés et mobilisés dans le cadre de la démarche

2/ Faire avancer l'idée que chacun de nous est acteur de son environnement

Pour cette activité sont envisagés :

- des stands d'exposition ainsi qu'une signalétique qui pourront être déployés tout au long des 4 années du projet avec des messages démontrant par l'exemple que nous sommes tous, individuellement, acteurs de notre devenir collectif (témoignages des bénéficiaires). Ces outils seront également utilisés par les opérateurs lors de leur participation à des événements extérieurs.
- une information régulière sur les actions menées utilisant le net (un blog, une page facebook ou une newsletter) à destination des bénéficiaires des modules 4 à 6.
- des vidéos courtes de témoignages exploitables sur les sites internet des opérateurs et les réseaux sociaux
- des relations presse auprès de médias locaux (communiqués, conférence, dossiers de presse)
- des supports de valorisation des démarches citoyennes avec la remise de « récompenses » (plaques, diplômes)
- gadgets divers
- plaquettes, affiches, flyers, expositions
- organisations d'animations, manifestations

3/ Valoriser la coopération transfrontalière

Les moyens consacrés à cette activité consistent en :

- l'organisation d'événements de restitution de la démarche tout au long des 4 années
- la réalisation de vidéos disponibles sur le net, qui permettra une approche rapide des sujets
- les relations avec la presse nationale et européenne, ainsi que la presse spécialisée, qui permettront de toucher des publics de l'intégration européenne (communiqués, conférence, dossiers de presse)
- l'identité graphique évoquée en activité 1, qui confortera la lisibilité du projet.
- des recueils d'expérience sous diverses formes et éditions de documents techniques
- des expositions

Implication des partenaires. Quels partenaires seront impliqués dans les activités de ce module de travail ? Qui fera quoi ? Comment vont-ils coopérer ?

----- Français -----

Les actions de communication nécessitent une approche pertinente et efficace, établie entre tous les opérateurs du projet.

Le chef de file assurera la cohérence et la coordination de l'ensemble des actions de communication développées dans le programme. Au démarrage du projet les opérateurs formaliseront, sous le pilotage du chef de file, le cadre les conditions de mise en oeuvre de leur action de communication. Certains points sont d'ores et déjà fixés (dimension transfrontalière de la communication, renseignement du site internet du projet, etc.)

Les 2 parcs prévoient de mutualiser leur communication pour améliorer son impact auprès des publics cibles du projet (habitants et partenaires).

Dans le cadre de la communication interne au projet (activité 1), tous les partenaires impliqués dans le projet seront mobilisés pour alimenter les outils facilitant le travail en commun de leurs travaux et actions. Ils seront associés à l'ensemble des outils de communications développés. Le pilotage sera assuré par le chef de file.

Les actions de communication qui relèvent des modules 3 à 6 seront élaborées dans le cadre des réunions de travail associant les partenaires concernés. Le chef de file étant présent dans l'ensemble de ces groupes de travail, il s'assurera de la cohérence entre la communication ciblée sur certaines actions et celle du projet et de ses objectifs.

L'ensemble des opérateurs s'assurera du respect des obligations en matière de publicité et de communication du programme Interreg.

Activité 1 : Communication interne aux opérateurs et partenaires impliqués dans la démarche

----- Français -----

La gestion du projet reposera sur l'utilisation d'outils de communication interne qui permettront une circulation efficace et aisée de l'information entre les opérateurs et partenaires associés aux projets, dès le démarrage du projet. Cet outil sera élargi à l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés dans le cadre de la démarche collaborative, qui ne figurent pas expressément dans le projet.

Cette activité se concrétisera par :

- des temps d'échanges formalisés réunissant les équipes non seulement lors du lancement du projet mais aussi tout au long de son développement avec production de comptes rendus diffusés à tous.
- des temps de communication sur l'avancée du projet lors des réunions d'équipes de chaque partenaire
- des outils permettant d'une part la centralisation des données et d'autre part l'échange d'informations, la co-construction de documents, le partage d'agendas et de contacts, un tableau de bord du suivi du projet
- la mise à disposition d'une identité graphique du projet, simple et minimale afin que chaque partenaire puisse s'en emparer et l'utiliser facilement.

Le recours aux outils gratuits sera privilégié de manière à limiter l'impact financier sur le projet.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Activité 2 : Communication auprès des bénéficiaires (partenaires à mobiliser pour une démarche collaborative et habitants)

----- Français -----

Ce ce soit à travers le module 3 (Accompagner et outiller les relais puis les habitants), le module 4 (Développer un autre regard des habitants sur le paysage), le module 5 (Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité) ou le module 6 (Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières), l'objectif du projet est de rendre chacun acteur et responsable de la construction de son cadre de vie. La communication sera conçue pour répondre à cette ambition.

Cette communication pourra prendre diverses formes, en fonction des besoins opérationnels de chacun des modules et des cibles de l'action.

Les partenaires formaliseront au démarrage du projet les conditions de mise en oeuvre. Certaines conditions sont d'ores et déjà fixées : communication transfrontalière des actions, information systématique de tous les opérateurs, mutualisation avec d'autres acteurs à privilégier, renseignement du site internet du projet, etc.

L'organisation de deux manifestations sportives et des autres événementiels à l'échelle du transfrontalier (module 6) participera largement à la communication événementielle de ce projet.

Cette activité cible prioritairement les habitants du territoire.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Activité 3 : Valorisation de la coopération transfrontalière et des résultats de la démarche collaborative

----- Français -----

Les actions de communication viseront une cible plus large d'élus et d'acteurs locaux, régionaux, nationaux et européens. Les messages essentiels démontreront comment la collaboration transfrontalière permet une plus grande efficacité et génère de la plus-value.

Cette communication permettra de favoriser la pérennité des actions sur le territoire à travers la diffusion des expériences et des méthodes mises en place.

Cette activité cible prioritairement les élus et partenaires du territoire et au-delà.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)

CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Module de travail 3 : Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie

Date prévisionnelle de démarrage : 01-01-2016
Date prévisionnelle de clôture : 31-12-2019

Responsable : CRIE de Mouscron / COOPTIC

Décrire la stratégie et les objectifs généraux de ce module de travail.

----- Français -----

Ce module a pour vocation d'accompagner et outiller les acteurs du territoire du PNTH pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement.

Il s'agira de mettre en oeuvre une méthodologie de mise en réseau des différents acteurs du territoire, et plus largement des citoyens. Cette méthodologie sera pensée et créée par les différents opérateurs du projet, et grâce à l'expertise dans ce domaine de l'opérateur CRIE de Mouscron asbl. Des outils de mise en réseau, permettant d'appliquer cette méthodologie, seront également créés.

Transversale à l'ensemble du projet et totalement intégrée de manière transfrontalière, cette démarche contribuera à créer les conditions favorables pour lever les freins et actionner les leviers de la collaboration transfrontalière auprès des acteurs du territoire (groupes d'habitants, réseaux professionnels, naturalistes, réseaux d'acteurs éducatifs, culturels, sociaux,...), qui se feront eux-mêmes les ambassadeurs auprès des citoyens.

La méthodologie partagée trouvera notamment des terrains d'application concrets dans des projets en faveur des paysages et de la biodiversité. Elle se construira de manière évolutive, en fonction de l'avancement de ces différents projets, mais aussi et surtout en fonction des attentes, des besoins, des volontés des opérateurs, des acteurs et des citoyens du territoire. En effet, l'objectif de cette méthodologie est d'accompagner un maximum de citoyens, désireux de simplifier pour leur territoire, pour obtenir ensemble des résultats concrets, visibles sur le terrain et fédérateurs de nouvelles mobilisations d'habitants.

La démarche choisie se veut également pérenne : elle permettra d'envisager d'autres terrains d'application en fonction des souhaits des participants, d'encourager les initiatives et de les accompagner. Mieux, elle devra être, pour les opérateurs et acteurs, une nouvelle manière de mener des projets de territoire, où les citoyens pourront être partie prenante dès en amont.

- A chaque fois, ces formations chercheront
- à mettre les participants en situation réelle afin de coller au mieux à leurs réalités de terrain;
 - à rendre visibles des exemples réussis ailleurs;

- à rendre autonomes les participants et ce afin qu'ils deviennent eux-mêmes des "formateurs" à ces pratiques dans leurs réseaux, projets collectifs.

Activité 1 : Formation des acteurs du territoire aux pratiques collaboratives

----- Français -----

A travers cette activité, il s'agira de sensibiliser et de former un maximum d'acteurs du territoire aux méthodes et aux outils collaboratifs. La montée en compétence de l'ensemble des acteurs du territoire, à commencer par les opérateurs de ce projet, sera l'objectif principal de cette activité.

Ce travail sera décliné en :

- sessions de base qui viseront à former de manière globale aux pratiques collaboratives et aux valeurs sous-jacentes à celles-ci. Elles aborderont aussi les méthodes et outils qui facilitent ce travail à l'ère du web 2.0
- sessions thématiques tant au niveau méthodologique que technique sur base des besoins exprimés par les acteurs de terrain
- et enfin la mise en ligne d'un espace d'auto-formation à ces pratiques collaboratives et un espace ressources sur base des contenus produits durant ces sessions de formation et ce afin de rendre ce travail pérenne dans le temps (usage de licences ouvertes et poursuite des formations une fois le projet terminé). Cet espace ressources sera "alimentable" par tous les acteurs du territoire.

Le contenu des formations sera bien sûr actualisé en fonction des avancées tant au niveau méthodologique que technique.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre de déduction à l'environnement d'Amaury

Activité 2 : Cellule d'appui méthodologique et technique aux pratiques collaboratives

----- Français -----

Cette cellule technique aura pour mission de chercher et de mettre à disposition les outils numériques sollicités par les acteurs de terrain. A chaque fois que cela sera possible, la cellule choisira des outils open

source et/ou gratuits. L'objectif visant ici aussi à autonomiser les acteurs vis-à-vis des services informatiques et ce afin de leur permettre d'installer eux-mêmes ces outils en fonction de leurs nouveaux besoins.

Une veille "technique" sera mise en place et partagée avec les acteurs de terrain afin de les tenir informés des dernières ressources dans ce domaine.

Par ailleurs, elle devra accompagner, « coacher » les animateurs des réseaux déjà en place dans leurs projets au quotidien, de manière à les rendre autonomes dans leur capacité d'animation de groupes. Cet accompagnement passera à la fois par du temps de réflexion "face à face" et du temps d'accompagnement sur le terrain lors d'actions concrètes.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre de déduction à l'environnement d'Amaury

Activité 3 : Soutien et interconnexion des réseaux

----- Français -----

Afin de dynamiser le territoire, il conviendra d'interconnecter les réseaux existants et ceux mis en place au sein des projets des modules 4, 5 et 6. Cette interconnexion s'appuiera sur un animateur lui-même formé aux méthodes et outils de mise en réseaux.

Cet animateur aura pour vocation de favoriser les échanges entre réseaux existants, de créer une identité « territoire PNTH », et de faciliter l'essaimage des bonnes pratiques d'un réseau à l'autre. Il facilitera également la participation des citoyens à plusieurs projets, sur des thématiques et des périodes différentes.

De part ses connaissances méthodologiques et des acteurs existants, il veillera à encourager l'émergence de projets portés par des groupes d'habitants.

Ceci afin de pérenniser la dynamique mise en place durant le projet.

Ce travail permettra de créer :

- une plateforme web ouverte à tous et regroupant des ressources sur les pratiques collaboratives (outils, méthodes, exemples...)
- une plateforme web de travail entre opérateurs du projet avec une page vitrine du projet en général et de

- son actualité
- un site web d'auto-formation aux pratiques collaboratives ouvert à tous
 - de créer un annuaire cartographique des acteurs du territoire formés aux pratiques collaboratives
 - création d'un recueil évolutif des initiatives écocitoyennes produites par le projet.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
- SITURV (SCOT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Module de travail 4 : Développer un autre regard des habitants sur le paysage

Date prévisionnelle de démarrage : 01-01-2016

Date prévisionnelle de clôture : 31-12-2019

Responsable : Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl

Décrire la stratégie et les objectifs généraux de ce module de travail.

----- Français -----

L'objectif de ce module est que les habitants du PNTH s'approprient leurs paysages, et se rendent acteurs et responsables de leur évolution.

Il s'agit, dans une approche concertée et une mise en commun d'expériences concrètes, de placer le paysage et ses enjeux au cœur d'une animation transversale et dynamique de groupes de citoyens. Ces groupes, constitués, et animés, verront leurs réflexions et propositions réalisées concrètement sur le terrain, à court ou moyen terme (petits aménagements de proximité).

Cette démarche devra être menée en dépassant les législations et les documents de planification stratégiques différents de part et d'autre de la frontière.

Une étude paysagère réalisée en 2007 a permis de caractériser les paysages du territoire transfrontalier et d'en déterminer les enjeux.

Dans ce territoire périurbain et densément peuplé, un des enjeux essentiels est celui de l'appropriation des paysages par les citoyens, dépositaires de ceux-ci mais encore insuffisamment impliqués ou simplement pas toujours conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans l'évolution de leur cadre de vie.

En mobilisant des outils déjà mis en place par le PNTH, et en s'appuyant sur les formations et les outils de mise en réseau mis en place par le CRIE de Mouscron (module 3), ce module envisage la participation des habitants dans le traitement :

- d'éléments ponctuels : espaces délaissés, arbres remarquables, patrimoine identitaire, cours d'eau, ...
- des sites identitaires à valoriser (inscrits dans la Charte PNRSSE 2010-2022, à vocation transfrontalière),
- des franges urbaines, aux espaces de transition, aux entrées de villes,
- d'espaces à urbaniser,
- d'espaces où favoriser la biodiversité, en lien avec le module 5.

Ce module permet en outre de s'engager « en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages » et à « en suivre les transformations » (art. 6 de la Convention de Florence). Sur base de cette participation citoyenne soutenue, il peut permettre d'« accroître la sensibilisation [...] à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation » (art. 6). Il doit faciliter la coopération transfrontalière (art. 9).

Activité 1 : Mobilisation et formation des citoyens

----- Français -----

Des démarches citoyennes en faveur des paysages et du patrimoine existent déjà sur le territoire. Il s'agira dans un premier temps d'activer ces réseaux d'habitants, des personnes ressources connues et des acteurs-relais existants (en s'appuyant entre autre sur la méthodologie développée dans le module 3), pour les convaincre de s'impliquer dans les actions proposées et d'en être les moteurs.

La formation des citoyens participants est proposée afin qu'ils y acquièrent un vocabulaire, qu'ils soient en capacité de comprendre les enjeux, qu'ils aient connaissance du contexte institutionnel et réglementaire de part et d'autre de la frontière, et qu'ils puissent exprimer le fruit de leurs réflexions et être à l'écoute des objections.

Les formations seront modulables et orientées en fonction des sujets envisagés.

Cette activité est conçue de manière transversale aux autres activités du module. Les actions de sensibilisation/formation pourront aussi bien être menées en amont des groupes citoyens afin d'identifier les acteurs potentiels, que dans le fonctionnement des groupes comme apport d'outils servant la démarche collective, ou encore comme outils de partage et d'échange entre les différents groupes ayant identifié des besoins similaires ou complémentaires.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Activité 2 : Mise en action des citoyens

----- Français -----

Une fois les habitants mobilisés et formés, il faut créer les conditions favorables pour que ceux-ci puissent faire émerger des projets concrets, réalisables, en matière d'aménagements pour valoriser leurs paysages.

Sur la base des demandes et des projets à mener, des groupes seront constitués, formés et animés. Ces groupes seront amenés à se rencontrer et à échanger sur leurs réflexions et leurs propositions, qui serviront de base à des réalisations concrètes à court ou moyen terme (petits aménagements de proximité).

Sur base de la concertation préalable mise en place et de l'implication forte des élus communaux et intercommunaux, la participation citoyenne se déclina sur les bases suivantes :

- accompagnement des initiatives citoyennes existantes, émanant de structures, d'associations ou de particuliers.

- lancement d'appels à projets citoyens afin d'élargir la participation.

- mobilisation et actualisation des ressources existantes (étude paysagère PNTH, Atlas des paysages du PNPE, Boîte à outils paysage du PNRSSE, Observatoire photographique transfrontalier des paysages, caractérisation des paysages identitaires et patrimoniaux du PNTH, ...)

- création des ressources nécessaires à certains sujets nouveaux ou problématiques d'aménagement identifiées par le réseau d'acteurs.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Activité 3 : Réalisation et valorisation des projets

----- Français -----

Les propositions d'aménagements faites par les groupes d'habitants devront pouvoir être suivies de réalisations concrètes, en collaboration avec différents partenaires, comme les communes. Ce pourront être : des plantations, la restauration et/ou la mise en valeur de petits éléments du patrimoine, la mise en valeur d'entrées de villages, l'aménagement d'un espace de convivialité,....

Ces réalisations devront être valorisées, d'un part pour mettre en avant l'implication des habitants, et d'autre part pour montrer par l'exemple ce qu'il est possible de faire grâce à la mobilisation, et ainsi initier de nouvelles démarches.

La valorisation de la participation citoyenne et de ses résultats se concrétisera par :

- la présentation des travaux comme recueils d'expériences, sous diverses formes : expos, éditions, documents techniques, outils numériques, séminaires, etc, pour le grand public mais aussi spécifiquement pour les élus.

- la diffusion et le partage des résultats à l'ensemble des élus et acteurs relais du territoire, ainsi qu'aux acteurs régionaux.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

SITURV (SCoT du Valenciennois)

CRIE de Mouscron / COOPTIC

Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Espace Environnement

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Arnaury

Module de travail 5 : Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité

Date prévisionnelle de démarrage : 01-01-2016

Date prévisionnelle de clôture : 31-12-2019

Responsable : Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Décrire la stratégie et les objectifs généraux de ce module de travail.

Français

La préservation de la biodiversité, dont on constate encore une érosion toujours plus grande malgré les programmes de préservation déjà mis en oeuvre, ne doit pas rester une préoccupation de spécialistes. La biodiversité est présente bien au-delà des réserves naturelles ; on peut bien sûr la trouver au coeur des espaces agricoles et forestiers mais également au sein des villages, dans l'espace bâti.

Les habitants, quels qu'ils soient, ont donc également un rôle à jouer lorsqu'ils se baladent, cultivent leur potager, entretiennent et agrémentent leur jardin, aménagent leur habitation, fréquentent les espaces publics, se divertissent ou pratiquent un sport en extérieur... Ils sont alors au contact de la « nature » et peuvent donc amener les spécialistes à découvrir tout un pan de cette diversité biologique par la récolte d'observations toutes simples.

Mais ils peuvent aussi contribuer à mieux protéger cette biodiversité, en aménageant et en gérant leurs espaces (jardin, potager, bâti) en sa faveur, en se mobilisant pour la préservation et la gestion d'un coin de nature, voire même en diffusant autour d'eux cette nouvelle forme de mobilisation. Ils deviennent dès lors de véritables sentinelles de la nature.

Par le développement et la mise à disposition de dispositifs de sciences participatives, d'outils de mobilisation, la formation et l'accompagnement à l'animation de réseaux, ce module vise donc à favoriser l'implication des citoyens (isolés ou déjà structurés en réseau sur une thématique proche de la biodiversité) et acteurs locaux à l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire du Parc naturel transfrontalier (mise en oeuvre d'un observatoire participatif de la biodiversité) ; à sa préservation (réseau déco-jardins, chantiers de volontaires) ; et à sa valorisation (publication de synthèses d'observations, actions presse, événements, ...).

Il fonctionnera surtout sur le pouvoir d'émulation de l'action citoyenne comme relais ou impulseur de l'action publique.

La mobilisation concernera l'ensemble des habitants du territoire transfrontalier. Les dispositifs mis en place (animation, formation, valorisation) seront uniquement proposés et animés à cette échelle, ce qui assurera un brassage permanent des habitants des 2 versants et leur coopération à un même objectif autour d'un territoire transfrontalier partagé et reconnu.

Activité 1 : Constitution à l'échelle transfrontalière des dispositifs de mobilisation pour la biodiversité

----- Français -----

Concernant la mise oeuvre de l'Observatoire participatif de la biodiversité (dispositif permettant de contribuer aux connaissances de la biodiversité), certains dispositifs de mobilisation existent, soit à l'échelle nationale ou régionale (programme Vigie-nature, Cht'i écuréuil, Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui ? Devine, qui papillonne au jardin ?) ou locale mais ils ne sont pas déclinés à l'échelle du territoire transfrontalier.

Un premier travail d'articulation et de déclinaison est donc nécessaire afin de s'assurer de la cohérence de l'action citoyenne à impulser. Il faudra par exemple travailler sur la mise en compatibilité de la gestion des bases de données, le choix des espèces à suivre, la définition des protocoles de collaboration avec les partenaires en charge des dispositifs régionaux (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais, Conservatoire botanique de Baillouli, Conservatoire d'Espaces naturels, SPW-DEMNA, Natagora, Les Cordes des Naturalistes de Belgique,...).

Il sera également nécessaire d'organiser la déclinaison à l'échelle du territoire transfrontalier d'autres dispositifs de mobilisation existants en faveur de la préservation de la biodiversité.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

Activité 2 : Formation et animation des habitants et de leurs réseaux pour la biodiversité

----- Français -----

Diverses formations seront proposées aux habitants afin de leur donner les clés permettant une mobilisation plus efficace : formation à la reconnaissance d'espèces faunistiques et floristiques, formation aux techniques de jardinage écologique, mais également utilisation d'outils web collaboratifs.

Il s'agira ensuite d'animer les groupes constitués par l'élaboration d'un programme annuel notamment basé sur des sorties naturalistes, des visites de jardins exemplaires, la participation à des actions de restauration et des séances de sensibilisation et d'accompagner les membres des réseaux dans leurs initiatives (appui méthodologique ou technique sur leurs projets) permettant de démultiplier et fédérer les actions.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

Activité 3 : Valorisation des résultats acquis par la mobilisation citoyenne pour la biodiversité

----- Français -----

Le maintien et le renforcement d'une mobilisation active des habitants nécessitent une valorisation pertinente de leur implication et des résultats acquis.

L'édition de « synthèses naturalistes » permettant d'illustrer la richesse écologique d'une commune, d'un quartier, d'un espace vert, mettra par exemple en évidence la connaissance nouvellement acquise grâce aux habitants. La complémentation des démarches locales contribuant aux dispositifs régionaux et nationaux d'amélioration de la connaissance faunistique et floristique pourra aussi mettre en évidence l'apport de la mobilisation des habitants.

L'adhésion d'habitants à un réseau éco-jardins du parc naturel, leur reconnaissance par la fourniture d'une plaque « écojardins » à apposer sur leur façade, et la valorisation de leur jardin lors de journées d'échanges sont un autre moyen.

Liste des partenaires impliqués :

- Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- SITURV (SCoT du Valenciennois)
- CRIE de Mouscron / COOPTIC
- Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
- Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
- Espace Environnement
- Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
- ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

Module de travail 6 : Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières

Date prévisionnelle de démarrage : 01-01-2016

Date prévisionnelle de clôture : 31-12-2019

Responsable : Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Décrire la stratégie et les objectifs généraux de ce module de travail.*----- Français -----*

La perception et l'appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité, des paysages, des patrimoines du territoire transfrontalier s'inscrivent dans une trajectoire de longue haleine. Les opérateurs entendent ponctuer le projet « Terre en action » d'événements fédérateurs qui seront des moments de mise en lumière, de convivialité, de partage et de concrétisation des efforts engagés dans les autres modules en participant lui-même aux objectifs définis.

L'organisation de ces événements s'inscrit dans une stratégie de territoire transfrontalier, partagée par la Mission Bassin Minier, qui vise notamment à mettre en tourisme le patrimoine minier et environnemental, et d'autre part à mobiliser les citoyens afin de développer leur capacité à prendre part à la mise en oeuvre de projets de protection/gestion /valorisation de l'environnement, d'aménagement et de développement local. Forte d'expériences déjà convaincantes dans ces domaines, la Mission Bassin Minier souhaite organiser deux événements structurants au cours du programme. Le PNTH et les acteurs relais mobilisés dans le projet « Terre en action » consolideront cette offre événementielle par des productions plus nombreuses, visant, avec le concours de la population, à valoriser et mettre en scène le territoire transfrontalier et les engagements collectifs.

Les opérateurs souhaitent ainsi par le biais des activités de ce module :

- contribuer à démultiplier les formes d'appropriation, d'appartenance et d'engagement pour faire connaître et reconnaître les richesses naturelles et paysagères du territoire transfrontalier ;
- co-construire des espaces privilégiés de visibilité des enjeux, des objectifs et des productions du projet « Terre en action ».

Les processus mis en oeuvre pour co-construire ces événements sont guidés par les autres modules du projet « Terre en action » et constituent un objectif à part entière tout aussi important que l'impact attendu des événements eux-mêmes.

Le partenariat transfrontalier est pertinent car il permet une création de valeur locale et universelle intégrant la perception de ceux qui vivent et façonnent le paysage et participent à la préservation de la biodiversité. Par les processus de co-construction mis en oeuvre, ce partenariat a vocation à générer des

enrichissements réciproques et décisifs, des mutualisations, des modes de faire collaboratifs pérennes.

Activité 1 : Deux événements structurants entre raid multisport et rallye touristique*----- Français -----*

La Mission Bassin Minier propose de piloter cette activité, articulant pratiques sportives de nature, découverte du patrimoine et sensibilisation à l'environnement. A mi-chemin entre raid multisports et rallye touristique, l'épreuve visera un public familial, en équipe de 2 à 6, local ou régional auquel il sera proposé de découvrir les richesses patrimoniales et environnementales du territoire grâce à la combinaison d'épreuves à caractère physique, dénigmes, d'observation ou d'animations ludiques. Les déplacements se feront grâce aux modes doux : marche ou course à pieds, VTT, canoë-kayak... et plusieurs sites le long du parcours égrèneront les épreuves.

Ces deux événements structurants par leur ampleur et fédérateurs dans leur conception et réalisation compléteront et renforceront les actions menées dans les autres modules. Dans le même temps, ils s'appuieront sur des démarches collaboratives et des actions de médiation (lien avec module 3), conduiront les participants à développer leur capacité à observer les paysages (lien avec le module 4), sensibiliseront ces derniers aux richesses de leur environnement quotidien mais aussi à sa fragilité (lien avec le module 5).

Cette activité comprend donc deux axes de travail interdépendants :

- le processus de co-construction de chaque événement, impliquant, très en amont, la mobilisation des ressources locales, tant humaines que physiques ;
- la forte mobilisation de participants lors de ces 2 événements.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
SINURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Armaury

Activité 2 : Organisation d'événements fédérateurs, vitrines des initiatives des habitants*----- Français -----*

L'activité 1 a pour vocation d'organiser deux événements structurants et marqueurs du territoire

transfrontalier.

Pour l'activité 2, il s'agira de soutenir l'organisation de micro-événements portés par les acteurs et habitants mobilisés dans des projets citoyens qui contribuent à préserver et à révéler les patrimoines paysagers et naturels du territoire.

L'objectif sous-tendu par cette activité est d'inventer avec les habitants et acteurs mobilisés dans l'ensemble du projet « Terre en action », des espaces de dialogue et de convivialité :

- démonstratifs (dominant à voir, par l'action concrète, la diversité des engagements citoyens possibles en faveur des paysages et de la biodiversité et la variété des acteurs impliqués) ;
- mobilisateurs (les habitants sont parties prenantes de l'organisation et cherchent à mobiliser d'autres participants, à encourager d'autres initiatives...);
- transfrontaliers (le maillage de ces micro-événements a pour vocation de contribuer à renforcer l'identité transfrontalière en faisant connaître les richesses physiques et humaines du territoire et son potentiel de créativité et de co-responsabilité).

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Arnaury

Activité 3 : Des anniversaires : moments festifs et fédérateurs

..... Français
« Terre en action » doit faire émerger des projets à différentes échelles contribuant à la dynamique transfrontalière attendue. Les actions concrètes vont se construire dans la proximité et le quotidien des habitants impliqués. Pour proposer une vitrine significative de ce maillage territorial d'initiatives citoyennes, rendre visible l'identité transfrontalière à laquelle il participe, donner à voir la diversité des parties prenantes et le rôle essentiel de l'engagement des citoyens, des moments festifs et conviviaux jalonnent le programme.

En 2016, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, et par la même occasion le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, auront 20 ans. En 2018, le Parc naturel régional Scarpe Escout aura 50 ans.

Ces 2 anniversaires seront l'occasion de proposer des moments festifs, conviviaux et révélateurs de la dynamique collaborative créée. Ils peuvent donc être considérés comme des « supports » privilégiés pour atteindre et renforcer les objectifs de « Terre en action ».

Dans le cadre de ces anniversaires, un soin particulier sera appliqué pour :

- le co-portage de l'organisation
- l'accessibilité des habitants dans toute leur diversité
- l'ancrage de la dynamique du projet « Terre en action » pour sa pérennisation au-delà du programme Interreg V.

Liste des partenaires impliqués :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout
SITURV (SCoT du Valenciennois)
CRIE de Mouscron / COOPTIC
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Espace Environnement
Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
ADEPSE Centre d'éducation à l'environnement d'Arnaury

Indicateurs de réalisation projet

Nombre d'actions relatives aux pratiques collaboratives pour accompagner des initiatives dans le cadre du développement durable

----- *Valeur intermédiaire* -----

Année : 2017

Quantifier : 20

----- *Valeur cible* -----

Année : 2019

Quantifier : 56

----- Français -----

La mise en oeuvre d'actions relatives aux pratiques collaboratives permettra d'organiser et de structurer un réseau de partenaires en prise directe avec les habitants pour accompagner et développer des actions relatives au développement durable, autour de l'éco-citoyenneté, de la préservation et la valorisation des écosystèmes, des paysages. Au travers des actions de ce réseau de partenaires et amateurs impliqués, ce sont les habitants du Parc naturel transfrontalier qui pourront être acteurs d'initiative en faveur du développement durable.

Les effets seront démultipliés au travers de ces personnes-relais ambassadrices du territoire.

Les actions du projet en la matière peuvent être quantifiées de la manière suivante :

- structuration d'un réseau de 60 acteurs-relais du territoire formés et outillés aux pratiques collaboratives
- mise en place de trois formations de base aux pratiques collaboratives touchant au moins 45 personnes
- mise en place de 8 formations spécifiques aux outils et méthodes qui faciliteront la collaboration touchant au moins 60 personnes
- mise en place d'une veille sur les outils qui facilitent la collaboration et diffusion auprès des acteurs du territoire et citoyens intéressés
- mise en place d'un parcours d'auto formation accessible à tous fin 2017
- mise en place d'un espace web sous licences ouvertes contenant au moins 100 fiches pratiques sur les méthodes et outils qui facilitent la collaboration, et permettant le suivi du projet et le travail partagé à destination des opérateurs du projet
- mise en place d'outils web selon les besoins du terrain
- 40 séquences de coaching / accompagnement en face à face ou directement sur le terrain
- création d'un annuaire cartographique des acteurs du territoire
- création d'un recueil évolutif des initiatives écocitoyennes produites par le projet

Nombre d'habitants bénéficiant directement et indirectement des actions du projet----- *Valeur intermédiaire* -----

Année : 2017

Quantifier : 75000

----- *Valeur cible* -----

Année : 2019

Quantifier : 375000

----- *Français* -----

Les multiples activités prévues par le projet vont permettre de toucher et de mobiliser directement des habitants autour du sentiment d'appartenance au territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Ces habitants seront impliqués directement dans ces activités soit par le biais de groupes de citoyens accompagnés dans une démarche d'appropriation des patrimoines et d'actions concrètes pour l'amélioration de leur cadre de vie. Soit dans le cadre d'organisations à caractère festif, d'animations, d'événementiels.

Ces habitants vont pouvoir participer, à leur niveau, à une forme de gestion participative du Parc naturel au travers d'une implication concrète. Cette population sera donc sensibilisée non seulement au respect des ressources mais pourra surtout participer à l'évolution du cadre de vie au travers de projets concrets.

On peut quantifier les actions prévues de la manière suivante :

- nombre de groupes d'habitants constitués autour de projets en faveur du développement durable, de la gestion des paysages et de la biodiversité : 50
- nombre d'habitants-relais/ambassadeurs impliqués dans des démarches de préservation et de valorisation du paysage et de la biodiversité : 1000
- nombre de participants aux 2 événements structurants de la Mission Bassin Minier : 1.200
- nombre de participants aux autres événements : 25.000
- nombre d'acteurs-relais : 60
- Nb total d'habitants touchés directement par les actions : 26.000
- Nb total d'habitants touchés indirectement par les actions : 375.000

Nombre d'actions relatives au développement durable, à la gestion des patrimoines naturels et paysagers, et à la sensibilisation des publics

----- *Valeur intermédiaire* -----

Année : 2017

Quantifier : 100

----- *Valeur cible* -----

Année : 2019

Quantifier : 620

----- *Français* -----

Le projet prévoit une série d'actions relatives à des dispositifs qui renforcent la cohérence et la gestion intégrée du Parc naturel transfrontalier du Hainaut :

- des réunions et l'accompagnement d'habitants souhaitant s'impliquer dans l'évolution de leur cadre de vie : 300
- des aménagements autour de la valorisation et la préservation de la biodiversité et des paysages : 100
- des petits événementiels autour de la découverte des patrimoines et/ou valorisant les projets menés par les habitants : 200
- des outils valorisant les actions de mobilisation des habitants et des acteurs-relais (site internet, recueil d'expériences, expositions, séminaires) : 20

Indicateurs de réalisation programme

Nombre d'actions pour le développement durable à travers : la gestion intégrée des ressources naturelles, la préservation des ressources naturelles, la sensibilisation des publics, le développement de technologies innovantes

----- *Valeur intermédiaire* -----

Année : 2018

Quantifier : 6

----- *Valeur cible* -----

Année : 2019

Quantifier : 10

----- *Français* -----

Le projet contribue parfaitement aux indicateurs de réalisations du programme puisqu'il s'inscrit dans le contexte du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, associant le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F) et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie). Réunis au sein du PNTH, ces 2 parcs naturels structurent ainsi un dispositif transfrontalier de gestion collective des ressources naturelles, dans le contexte d'un label « parc naturel ».

Ce projet en particulier vient développer de manière innovante une nouvelle démarche de gestion intégrée et coordonnée des patrimoines naturels, paysagers, en associant les habitants à sa mise en oeuvre.

Au départ des nombreuses activités du projet, 10 actions globalisantes contribueront aux indicateurs de réalisation du programme, à savoir :

- la mise en oeuvre d'une plate-forme coordonnée et structurée au niveau des pratiques collaboratives en faveur du développement durable
- la mise en oeuvre d'un réseau structuré d'acteurs, de partenaires et d'habitants agissant pour l'amélioration de leur cadre de vie et des paysages
- la mise en oeuvre d'un réseau structuré d'acteurs, de partenaires et d'habitants agissant pour la préservation de la biodiversité
- le déploiement d'une action globale et transversale de sensibilisation des habitants autour du développement durable, de l'éco-citoyenneté, de la préservation des ressources, du renforcement des corridors écologiques et des paysages en transfrontalier
- des aménagements et un programme d'actions coordonnées impliquant des habitants du territoire transfrontalier autour des paysages
- des aménagements et un programme d'actions coordonnées impliquant des habitants du territoire transfrontalier renforçant la trame verte et bleue.

- des dispositifs structurant la contribution du territoire comme relais de la mise en oeuvre de dispositifs régionaux, nationaux ou européens
- une offre de découverte des patrimoines naturels, paysagers, identitaires... du territoire transfrontalier
- l'intégration des données de valorisation paysagère et de biodiversité recueillies dans les groupes locaux et validées par les autorités aux plans/schémas d'aménagement communaux et intercommunaux
- l'intégration des données de valorisation paysagère et de biodiversité recueillies dans les groupes locaux et validées par les autorités aux projets privés d'aménagement développés sur le territoire.

Indicateurs de résultat programme

Nombre de dispositifs de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire

----- Valeur cible -----

Année : 2019

Quantifier : 1

----- Français -----

Le projet « Terre en action » correspond à la stratégie du Parc naturel transfrontalier du Hainaut décrite au travers de sa charte transfrontalière. Il renforce l'intégration du territoire transfrontalier comme un dispositif intégré de gestion des patrimoines et des ressources naturelles au sens large.

La gouvernance du territoire du PNTH doit s'appuyer désormais sur la participation citoyenne et l'implication des habitants à la mise en oeuvre des actions. Cette dimension est nouvelle et nécessite une mobilisation coordonnée des 2 versants de parcs naturels. Le programme Interreg V pourra soutenir cette nouvelle approche.

Ce projet constitue une forme d'expérimentation dans la gouvernance du territoire qui pourra se formaliser dans les orientations réfléchies autour d'une structure juridique commune, assurant la pérennisation des actions et de la stratégie du Parc naturel transfrontalier, dans le long terme.

Le territoire transfrontalier concerné par ce dispositif de gestion intégré du territoire couvre 65 communes françaises (y compris les communes associées et villes-porte et 6 communes wallonnes (42 villages), soit quasiment 110 villes et villages. En plus des limites des 2 parcs naturels actuels, le projet s'étendra également sur les communes de Tournai (B) et Douai (F) engagées dans une procédure de rapprochement avec les parcs naturels.

Ce territoire couvre donc une superficie de près de 1.000 km2 pour 375.000 habitants.

Indicateurs transversaux programme

Nombre d'action intégrant la protection de la biodiversité

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 2017

Quantifier : 50

----- Valeur cible -----

Année : 2019

Quantifier : 200

----- Français -----

Par la mobilisation des habitants sur la protection de la biodiversité, le projet assurera la mise en oeuvre d'actions opérationnelles telles que les recensements d'espèces protégées et leur protection, la prise en compte des potentialités écologiques dans l'établissement de vocations des espaces, la sensibilisation et la mobilisation autour de « points noirs » impactant pour la biodiversité, la sensibilisation et la mobilisation autour des pratiques et usages néfastes pour la biodiversité...

Les habitants mobilisés autour de la protection de la biodiversité pourront aussi, ponctuellement ou de manière régulière, prendre une part active à la gestion d'espaces naturels, gage de la pérennité de certaines actions de protection. Ils pourront participer à la gestion de sites protégés ou d'autres refuges de biodiversité (espaces publics, jardins, délaissés d'infrastructures...), à l'entretien d'éléments ponctuels de la Trame verte et bleue tels que les mares, haies, alignements d'arbres, ...

Nombre d'actions transfrontalières en matière de gestion d'espaces naturels

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 2018

Quantifier : 1

----- Valeur cible -----

Année : 2019

Quantifier : 1

----- Français -----

Le projet Terre en action n'a pas pour objectif spécifique d'intervenir au niveau de la gestion des espaces naturels protégés. Toutefois, le projet s'inscrit parfaitement dans la Charte transfrontalière du Parc naturel transfrontalier du Hainaut qui met en place un gouvernement autour de la gestion coordonnée de ce territoire labellisé « parc naturel ». La trame verte et bleue fait partie intégrante des enjeux et de la stratégie transfrontalière. Indirectement, le projet participe à la fonctionnalité des écosystèmes du Parc naturel transfrontalier qui complablitise près de 20 000 hectares de sites de grand intérêt biologique. L'indicateur complablitise donc 1 territoire transfrontalier global sur lequel de nombreuses actions sont menées.

La mobilisation transfrontalière des habitants autour de la protection de la biodiversité permet d'amplifier l'impact d'actions locales à une échelle transnationale et ainsi de les sensibiliser à une meilleure fonctionnalité de la trame écologique sur le territoire.

Il s'agira d'animer un maximum de réseaux transfrontaliers d'habitants mais aussi d'organiser des événements qui permettent à toutes personnes, en dehors des groupes constitués, d'être sensibilisées et de s'impliquer dans des actions en faveur d'une bonne gestion des espaces naturels.

Surface agricoles faisant l'objet de pratiques agricoles durables, limitant les pollutions (sois, eaux et produits)

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Français -----

/

Nombre d'action intégrée visant la réduction de la consommation énergétique et public concerné (entreprises et habitants)

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Français -----

/

Nombre d'actions intégrées pour la limitation de la consommation et/ou de la pollution des eaux et publics concernés (entreprises, habitants)

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Français -----

/

Nombre d'actions prenant en compte la préservation du paysage

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 2018

Quantifier : 150

----- Valeur cible -----

Année : 2019

Quantifier : 250

----- Français -----

Le projet Terre en action s'appuie directement sur la thématique des paysages pour développer une série d'actions destinées à mobiliser et impliquer les habitants. Les actions visent à établir une relation

d'implication, de responsabilisation, qui aboutira à des actions concrètes de petits aménagements favorisant une amélioration du cadre de vie, et par là même à développer un nouveau regard sur leur paysage quotidien.

Ce processus s'inscrit donc parfaitement dans l'application de la Convention européenne du paysage qui définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Les actions développées se placent donc au niveau du vécu des habitants et engageront ceux-ci dans un processus de préservation des paysages.

Le projet permettra aux habitants de s'engager en vue d'une meilleure connaissance de leur paysages et d'en suivre les transformations » (art. 6 de la Convention de Florence). Sur base de cette participation citoyenne soutenue, il peut permettre d'accroître la sensibilisation à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation (art. 6). Il doit faciliter la coopération transfrontalière (art. 9).

Au cours du projet, des groupes locaux de citoyens seront formés et accompagnés pour mettre en oeuvre des actions de préservation et de valorisation du paysage transfrontalier. Les réalisations issues de ces groupes seront valorisées à l'échelle du territoire.

Les habitants et élus mobilisés pour la préservation et l'amélioration de leur cadre de vie et paysages seront impliqués dans la définition de projets d'aménagement correspondant à leurs besoins et pratiques quotidiennes. Ils participeront à des actions de diagnostic, d'observations, d'amélioration des connaissances et de diffusion et partage de ces informations. Ils seront également mobilisés dans les actions de mise en oeuvre d'aménagements (chantiers participatifs...) et dans les pratiques de gestion et d'entretien.

Nombre d'actions éducatives et de sensibilisation à l'environnement et population couverte par ces actions

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 2017

Quantifier : 200

----- Valeur cible -----

Année : 2019

Quantifier : 620

----- Français -----

La nature même du projet s'inscrit dans une démarche d'éducation et de sensibilisation des habitants à la préservation de l'environnement. L'ensemble des activités de chaque module prévoit de développer des dispositifs permettant aux habitants de s'impliquer dans la gestion de leur territoire. La sensibilisation concerne l'ensemble de la population et des usagers du territoire transfrontalier dans la perspective de renforcer le sentiment d'appartenance et de reconnaissance du Parc naturel transfrontalier.

Mais une partie significative sera touchée de manière plus directe. Ces habitants pourront devenir acteurs de l'évolution de leur territoire. Il s'agit donc d'un processus beaucoup plus structurant agissant sur une modification des comportements, une responsabilisation et une participation citoyenne.

Cette nouvelle approche s'inscrit dans une démarche de gestion patrimoniale du territoire, nouvelle forme de la conception de l'implication des différents acteurs.

Nombre d'actions de prévention des risques et de protection des populations et public couvert par ces actions/public menacé

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Français -----

Nombre d'actions réalisées pour des groupes discriminés/fragilisés

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0

Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Français -----
/

Nombre d'actions de formation / d'insertion professionnelle menées dans les territoires frontaliers défavorisés (espaces ruraux enclavés, espaces urbains défavorisés)

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Français -----
/

Pourcentage de bénéficiaires féminines des actions d'accompagnement à la recherche d'un emploi transfrontalier

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Français -----
/

Pourcentage de bénéficiaires féminines des actions de formation

----- Valeur intermédiaire -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Valeur cible -----

Année : 0
Quantifier : 0

----- Français -----
/

Public-cible

----- Français -----

Les publics-cibles sont :

- les opérateurs du projet : ils seront formés aux méthodes et outils de mise en réseau. Ils pourront ainsi mobiliser les acteurs et habitants pour simplifier ensemble dans des projets de territoire. Ces formations et outils seront utiles dans le cadre de ce projet. Surtout, ils serviront la base d'une nouvelle façon de travailler au développement d'un territoire, en impliquant ses habitants dès en amont.

- les partenaires institutionnels « privilégiés » du PNTH, les porteurs de projets collectifs et les animateurs de réseaux : ils bénéficieront des mêmes formations. Ils seront ainsi outillés pour animer leurs groupes, ils seront accompagnés dans leur démarche. Ils bénéficieront d'un échange d'expériences, et d'une valorisation des projets réalisés.

-les réseaux d'acteurs locaux (commissions locales, intercommunalités, syndicats d'aménagement, réseaux professionnels, naturalistes, réseaux d'acteurs éducatifs, culturels, sociaux, sports de nature, en faveur de la préservation des patrimoines,...) et les habitants participant aux groupes de travail : ils bénéficieront de formations spécifiques (fiées aux paysages, aux recensements d'espèces,...), d'une animation plus efficace de leurs groupes, d'un accompagnement dans la réalisation de leurs projets. En outre, la mise en réseau des différents groupes de travail et la communication autour de ces démarches leur donneront le sentiment « d'œuvrer » en faveur de leur territoire.

- tous les habitants du PNTH (375.000 habitants en incluant les villes-portes) : ils bénéficieront directement des projets réalisés (aménagement paysagers : espaces de convivialité, entrées de village, valorisation de leur patrimoine, développement de la biodiversité autour de, voire chez eux. Tous auront la possibilité de participer à ces projets en intégrant les groupes de travail, ou en proposant de nouveaux projets, forts des expériences précédentes.

-les élus des communes du PNTH : ils pourront mobiliser leurs concitoyens dans la réalisation de projets, qui répondront donc aux besoins des habitants. Ceci aura aussi pour effet de dynamiser le tissu associatif.

- les acteurs économiques : acteurs touristiques, producteurs, artisans,... : ils seront partie prenante dans la valorisation des différents patrimoines et des savoir-faire locaux, notamment dans le cadre de l'organisation des rallyes touristiques et sportifs et des divers événements.

Zones

France : Douai, Valenciennes

Wallonie : Ath, Tournai

Flandre :

Hors zone :

Principes horizontaux

Egalité des chances : effet neutre

----- Français -----

Le projet ne prévoit pas d'actions spécifiques en la matière mais sera attentif à permettre au plus grand nombre de prendre une part active aux différentes actions prévues, en étant le plus accessible possible, notamment par rapport à la communication, et sans aucune discrimination.

Impact environnemental : effet positif

----- Français -----

Le projet contribue à renforcer et développer la dynamique d'une structure de parc naturel transfrontalier, qui vise à gérer de manière commune un territoire transfrontalier, notamment en matière de trame verte et bleue, de préservation des patrimoines et des ressources. Il permet de développer la capacité des habitants à être acteurs co-responsables de leur environnement.

Contribution à l'amélioration du bilinguisme : Non

----- Français -----

Budget prévisionnel - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Par modules de travail	
Gestion de projet	89 559,38 EUR
Activités de communication	130 610,63 EUR

Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	69 085,00 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	46 022,50 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	119 771,25 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	44 177,50 EUR
Total	499 226,26 EUR

Par types de frais

Personnel	330 000,00 EUR
Structure	41 250,00 EUR
Mission	3 800,00 EUR
Services et expertises externes	108 000,00 EUR
Dépenses d'équipement	0,00 EUR
Travaux et infrastructures	4 000,00 EUR
Recettes	0,00 EUR
Validation	12 176,26 EUR
Total	499 226,26 EUR

Plan de financement - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout	249 613,13 EUR
FEDER	249 613,13 EUR
Taux FEDER	50,00 %
Total	499 226,26 EUR

Pérennité

Veillez décrire les mesures concrètes à appliquer pendant et après la mise en oeuvre du projet permettant de garantir et ou de renforcer la pérennité du partenariat.

----- Français -----

La coordination du projet visera à impliquer directement les différents opérateurs en répartissant les rôles de coordination de chacun des modules et d'autre part en intégrant chaque opérateur dans les aspects « gestion du projet » et « activités de communication ».

Un pilotage du Chef de file se traduira par un dispositif de comités de pilotage, permettant, en dehors du Comité d'accompagnement, de définir les orientations du projet, son évolution et son évaluation tout au long de sa mise en oeuvre.

L'expertise de chacun des opérateurs sera mise en évidence et valorisée dans le projet. Celui-ci s'inscrit dans un cadre stratégique à plus long terme (Charte transfrontalière), qui s'appuie sur la mobilisation des acteurs du territoire, le partenariat ne pourra qu'être renforcé au fur et à mesure de la mise en oeuvre de la Charte.

D'autre part, la dynamique du Parc naturel transfrontalier du Hainaut s'inscrit dans une gouvernance entre les 2 versants de parcs naturels. Les opérateurs seront partie prenante de cette gouvernance, au-delà de ce projet.

La diffusion des pratiques collaboratives, la formation des acteurs et partenaires du territoire et la mise en place d'outils adaptés aux besoins doivent permettre de changer les habitudes de travail et d'inscrire dans le long terme de nouvelles pratiques plus concertées.

Dans quelle mesure sera-t-il possible de disséminer les résultats à d'autres organisations (régions, pays) ne participant pas au partenariat actuel ?

----- Français -----

Les 2 parcs naturels font partie de réseaux structurés au niveau national, régional et international (Fédération des Parcs naturels de Wallonie, Fédération française des Parcs naturels régionaux, Transparcnet - Réseau européen des parcs transfrontaliers, notamment).

Les résultats pourront être disséminés au travers de ces réseaux, et notamment dans le cadre des événements qui rassemblent les membres de ces réseaux (Congrès des parcs français, Journées européennes des parcs naturels de Wallonie, Transparcnet meeting...).

Les parcs naturels font également partie d'une série de réseaux thématiques à ces mêmes échelles (trame bleue, trame verte, développement rural, zones humides, tourisme...) qui pourront également bénéficier

des résultats du projet.

Les parcs naturels sont régulièrement sollicités à l'occasion de colloques, conférences... qui permettront de disséminer les résultats.

Au travers de leurs organes de gestion, qui intègrent de nombreux acteurs, gestionnaires du territoire, collectivités territoriales, les parcs naturels pourront diffuser les résultats du projet à de multiples organismes.

Les méthodologies créées et les outils développés seront placés sous licence ouverte et donc utilisables par tout autre opérateur. Un site-ressource internet permettra également de constituer une vitrine afin de valoriser les résultats obtenus. Ceux-ci seront relayés également sur les sites internet des 2 parcs naturels et des opérateurs.

Budget prévisionnel - CRIE de Mouscron / COOPTIC

Par modules de travail	
Gestion de projet	7 431,25 EUR
Activités de communication	4 100,00 EUR
Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	68 188,13 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	0,00 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	0,00 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	0,00 EUR
Total	79 719,38 EUR

Par types de frais	
Personnel	63 000,00 EUR
Structure	7 875,00 EUR
Mission	2 500,00 EUR
Services et expertises externes	4 400,00 EUR
Dépenses d'équipement	0,00 EUR
Travaux et infrastructures	0,00 EUR
Recettes	0,00 EUR
Validation	1 944,38 EUR
Total	79 719,38 EUR

Plan de financement - CRIE de Mouscron / COOPTIC

CRIE de Mouscron / COOPTIC	7 971,94 EUR
SPW - DGO 3 - Agriculture, ressources naturelles et environnement (Wallonie, public)	31 887,75 EUR
FEDER	39 859,69 EUR
Taux FEDER	50,00 %
Total	79 719,38 EUR

Budget prévisionnel - Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl

Par modules de travail	
Gestion de projet	13 017,50 EUR
Activités de communication	66 541,87 EUR
Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	54 991,25 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	92 583,13 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	76 183,13 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	96 683,13 EUR
Total	400 000,01 EUR

Par types de frais	
Personnel	210 400,00 EUR
Structure	26 300,00 EUR
Mission	6 000,00 EUR
Services et expertises externes	106 543,90 EUR
Dépenses d'équipement	1 000,00 EUR
Travaux et infrastructures	40 000,00 EUR
Recettes	0,00 EUR
Validation	9 756,11 EUR
Total	400 000,01 EUR

Plan de financement - Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl

Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl	40 000,01 EUR
SPW - DGO 3 - Agriculture, ressources naturelles et environnement (Wallonie, public)	160 000,00 EUR
FEDER	200 000,00 EUR
Taux FEDER	50,00 %
Total	400 000,01 EUR

Budget prévisionnel - Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Par modules de travail

Gestion de projet	0,00 EUR
Activités de communication	2 562,50 EUR
Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	0,00 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	0,00 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	0,00 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	49 328,13 EUR
Total	51 890,63 EUR

Par types de frais

Personnel	17 000,00 EUR
Structure	2 125,00 EUR
Mission	5 000,00 EUR
Services et expertises externes	29 500,00 EUR
Dépenses d'équipement	0,00 EUR
Travaux et infrastructures	0,00 EUR
Recettes	3 000,00 EUR
Validation	1 265,63 EUR
Total	51 890,63 EUR

Plan de financement - Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais	25 945,32 EUR
FEDER	25 945,31 EUR
Taux FEDER	50,00 %
Total	51 890,63 EUR

Budget prévisionnel - Espace Environnement

Par modules de travail

Gestion de projet	8 686,88 EUR
Activités de communication	16 854,84 EUR
Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	4 343,44 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	86 804,70 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	6 361,39 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	0,00 EUR
Total	123 051,25 EUR

Par types de frais

Personnel	92 399,99 EUR
Structure	11 550,00 EUR
Mission	8 250,00 EUR
Services et expertises externes	7 850,00 EUR
Dépenses d'équipement	0,00 EUR
Travaux et infrastructures	0,00 EUR
Recettes	0,00 EUR
Validation	3 001,26 EUR
Total	123 051,25 EUR

Plan de financement - Espace Environnement

Espace Environnement	12 305,12 EUR
SPW - DGO 3 - Agriculture, ressources naturelles et environnement (Wallonie, public)	49 220,51 EUR
Wallonie (Wallonie, public)	0,00 EUR
FEDER	61 525,62 EUR
Taux FEDER	50,00 %
Total	123 051,25 EUR

Budget prévisionnel - Récapitulatif général

Par modules de travail	
Gestion de projet	118 695,01 EUR
Activités de communication	220 669,84 EUR
Accompagner et outiller les acteurs du territoire pour dynamiser l'implication des citoyens en faveur de leur environnement et de leur cadre de vie	196 607,82 EUR
Développer un autre regard des habitants sur le paysage	225 410,33 EUR
Mobiliser les habitants en faveur de la biodiversité	202 315,77 EUR
Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières	190 188,76 EUR
Total	1 153 887,53 EUR

Par types de frais

Personnel	712 799,99 EUR
Structure	89 100,00 EUR
Mission	25 550,00 EUR
Services et expertises externes	296 293,90 EUR
Dépenses d'équipement	1 000,00 EUR
Travaux et infrastructures	44 000,00 EUR
Recettes	3 000,00 EUR
Validation	28 143,64 EUR
Total	1 153 887,53 EUR

Plan de financement - Récapitulatif général

	Total	Opérateur	FEDER	Public	Privé
Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	499 226,26	249 613,13	249 613,13	0,00	0,00
CRIE de Mouscron / COOPTIC	79 719,38	7 971,94	39 859,69	31 887,75	0,00
Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut asbl	400 000,01	40 000,01	200 000,00	160 000,00	0,00
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais	51 890,63	25 945,32	25 945,31	0,00	0,00

Espace Environnement	123 051,25	12 306,12	61 526,62	49 220,51	0,00
Total	1 153 887,53	335 835,52	576 945,75	241 108,26	0,00

